

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 14 mars 2023 à 16 h 30 au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

Sont présentes les personnes suivantes par Teams :

Membres du conseil d'administration

Madame Marilyn Allard	Madame Mélanie Gagnon
Madame Valérie Aubut, présidente	Madame Joanne Landry
Monsieur Jonathan Bellemare	Monsieur Steeve Larouche
Monsieur Pier-Charles Boily	Madame Nathalie Lemieux
Madame Julie Fradette	Madame Valérie Ouellet, vice-présidente
Madame Caroline Girard	Madame Tanya Paradis
Madame Christine Girard	Madame Marianne Simard

Sont également présents : monsieur Marc-Pascal Harvey, directeur général, monsieur René Simard, directeur des Services éducatifs jeunes et madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale.

Était absente la personne suivante : madame Gabrielle Côté.

Mot de bienvenue

Madame Valérie Aubut, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

1. CONVOCATION, CONFORMITÉ DE LA RÉUNION ET QUORUM

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum et la procédure de convocation ayant été respectée, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. ORDRE DU JOUR : ADOPTION

CA230314-01 Sur proposition de madame Caroline Girard, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RÉUNION

Madame Valérie Aubut, présidente, demande si des membres ont des conflits d'intérêts à déclarer en lien avec les sujets à l'ordre du jour. Aucun conflit n'est déclaré.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

5. SUJETS NÉCESSITANT DES ÉCHANGES

5.1. Assurance autogérée : adhésion

Considérant les hausses importantes des primes des assureurs privés pour les protections d'assurance responsabilité civile depuis les cinq dernières années;

Considérant les conclusions de l'étude actuarielle de faisabilité d'un regroupement de 62 centres de services scolaires et commissions scolaires démontrant la faisabilité et la viabilité d'une assurance autogérée sous la forme d'une union réciproque (ci-après : l'union) prévue à la *Loi sur les assureurs* (RLRQ., c. A-32.1);

Considérant que les analyses actuarielles démontrent que la viabilité de l'union repose sur un engagement des membres pour une première période de cinq ans;

Considérant que la participation à l'union réciproque constitue un niveau de protection équivalent et parfois supérieur à celle du marché privé;

Considérant que les primes à prévoir sur les cinq ans seront équivalentes ou moindres en estimant les augmentations à prévoir des assureurs privés et que l'union aura ainsi accumulé un Fonds de réserve important pour sa pérennité;

Considérant que chaque membre à l'union doit désigner un représentant parmi les cadres et hors-cadres de son organisation pour le représenter;

Considérant le sommaire de la convention d'union réciproque soumis avec les présentes;

CA230314-02 Sur proposition de monsieur Jonathan Bellemarre, tous les membres sont en accord.
En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- d'adhérer à l'union réciproque pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028;
- d'autoriser Mme Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale, à signer la convention des membres pour et au nom du Centre de services scolaire et de prendre toutes mesures ou actions nécessaires à y donner plein effet;
- de désigner madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale, à titre de représentante du Centre de services scolaire.

6. AFFAIRES DIVERSES

Aucune.

7. FIN DE LA RÉUNION

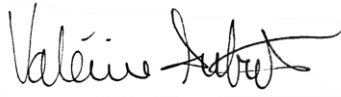
7.1. Prochaine réunion

Selon le calendrier des séances 2022-2023, la prochaine réunion publique du conseil d'administration aura lieu le 28 mars 2023.

7.2. Levée de la réunion

CA230314-03

La séance est levée à 16 h 43 sur la proposition de monsieur Pier-Charles Boily, laquelle est adoptée à l'unanimité.



Valérie Aubut
Présidente du conseil d'administration



Christine Flaherty
Directrice générale adjointe et
secrétaire générale